

LES 1000

J O U R S

après Macron

Mai - Août 2022

www.guillaumepeltier.com



Mai-Août 2022

LES CENT JOURS après Macron

- 10 projets de loi
- 60 mesures concrètes déjà prêtes et déposées à l'Assemblée nationale
- 1 référendum
- 1 sommet européen
- 1 sommet international
- 1 visite d'État
- 4 évènements populaires



“ Nous sommes prêts ”

Ma génération est née quand la France commençait son lent déclin. Quarante années au cours desquelles la bureaucratie a remplacé la politique : la dette et les déficits plutôt que la saine gestion des deniers publics, les gaspillages et les fraudes plutôt que l'ordre juste, le laxisme plutôt que l'autorité, l'immigration massive plutôt que l'assimilation, la repentance plutôt que le patriotisme et la fierté, la tyrannie des minorités plutôt que les valeurs de la majorité silencieuse, la soumission à la mondialisation financière plutôt que la souveraineté populaire, le centralisme parisien plutôt que la liberté des provinces, l'égalitarisme scolaire plutôt que la méritocratie républicaine, l'écologisme punitif et moralisateur plutôt que l'écologie de bon sens et positive, le communautarisme islamique plutôt que la concorde nationale, la pensée unique et le politiquement correct plutôt que la pensée libre des affranchis...

Dépossession.

Le déclin français se résume à un mot : dépossession de nos libertés, de l'autorité, de la maîtrise de notre destin, de l'ascenseur social, de nos frontières, de notre identité, de nos modes de vie, de la prospérité et de notre grandeur.

Pour la première fois, l'élection présidentielle de 2022 ne sera pas seulement un rendez-vous électoral, mais surtout un enjeu de civilisation : face à la tyrannie des minorités et la lâcheté des élites, face à toutes ces dépossession, nous devons porter les valeurs de la majorité silencieuse, du patriotisme et de la fierté. Ce calendrier des « Cent jours » vise à faire le choix de la politique de la preuve. Prouver que nous sommes prêts. Prouver que nous agirons. Prouver que nous ferons.

Avec Christian Jacob et les Républicains, nous avons entamé un immense travail de fond, rythmé par des dizaines d'auditions et de conventions thématiques. Je souhaite, par ce calendrier des « Cent jours », contribuer au nécessaire travail intellectuel et idéologique de la Droite. Il n'y aura pas de victoire électorale sans victoire idéologique.

Dans mon livre « Milieu de cordée » publié chez Plon l'année dernière, dans mon parcours professionnel de professeur d'histoire-géographie puis de chef d'entreprise, dans mon expérience d'élu local comme maire, conseiller régional et président de communauté de communes, dans mon travail comme député de Loir-et-Cher, sur le terrain ou à l'Assemblée nationale, dans mes responsabilités politiques, j'accorde toujours la première place aux idées, aux convictions, aux valeurs, aux solutions. Que vaut la politique sans convictions ? Rien. Ce sont les valeurs fortes, fières et crédibles qui donnent de la valeur à la politique.

Je n'ai pas fait de grandes écoles, je n'ai pas fait Sciences Po ou l'Ena comme la plupart de ceux qui nous dirigent depuis quarante ans. Je ne suis pas haut-fonctionnaire et je n'ai participé à aucun gouvernement ou aucune des majorités. Je viens de la classe moyenne, je vis au cœur de la France des provinces, chez moi en Sologne. J'ai été maire de la République, je suis député de la Nation et je veux que notre génération entre dans l'histoire en réparant notre patrie avec une équipe de France de tous les talents courageux et patriotes.

Je viens ici contribuer à cette espérance en vous présentant ce premier calendrier des « Cent jours » qui s'appuie sur quatre années de travail avec mes collègues parlementaires et maires. Ce ne sont pas des idées jetées en l'air et récupérées au hasard : elles sont le fruit abouti, mûr et sûr de nos convictions ; elles sont prêtes à être appliquées car nos textes de loi sont déjà prêts. Il nous reste une année pour les affiner et les amender, mais les orientations comme les mesures concrètes sont prêtes.

Dans un monde trop souvent aseptisé où règnent la pensée unique et le politiquement correct, au sein d'une classe politique qui consacre trop de temps aux bavardages, aux commentaires ou aux oppositions stériles, singularisons-nous par le courage de nos idées pour réparer la France.

Trois priorités et dix projets de loi. Une France juste par le travail, par l'autorité, par la concorde.

Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles. Plus personne ne croit aux promesses de la classe politique.

Nous devons donc tout changer et signer, en amont, un contrat de gouvernement avec le peuple français pour réparer notre patrie. Avec ce calendrier des « Cent jours », nous devons remporter la bataille des idées, rappeler la fierté d'une droite forte et utile, incarner le courage de faire et la politique de la preuve.

Ce programme de redressement, le plus audacieux depuis 1958, est indispensable pour rendre possible ce qui est nécessaire : retrouver, avec les Français, le chemin de la prospérité et réconcilier la France avec la grandeur ».

Édito

Guillaume PELTIER

Député de Loir-et-Cher
Vice-président délégué des Républicains

Calendrier des « Cent jours »

Ce calendrier a été réalisé par Guillaume Peltier en lien avec ses collègues parlementaires et des élus locaux. Fruit de quatre années de travail de fond, il sera soumis à une consultation populaire auprès des 262 000 sympathisants de droite de l'association de Guillaume Peltier. Il vise à détailler concrètement, par la preuve et par des projets déjà travaillés, les cent premiers jours de la droite au pouvoir en 2022 après le quinquennat d'Emmanuel Macron.

Preuves de gouvernement

Guillaume Peltier est classé 1^{er} député sur 577 en nombre de propositions de loi présentées, rédigées et déposées.

Ce calendrier des « Cent jours » s'appuie essentiellement sur des textes de loi déjà prêts et que vous pouvez retrouver sur le site internet de l'Assemblée nationale ou sur son site :

www.guillaumepeltier.com

Méthodes de gouvernement

L'adoption des projets de loi présentés en Conseil des ministres donnera lieu, pour la plupart, à des promulgations d'ordonnances et à une ratification à la rentrée parlementaire, sur le fondement de l'article 38 de la Constitution.

Pour respecter les délais constitutionnels, le premier grand référendum sur la « souveraineté migratoire » sera organisé le samedi 9 juillet 2022.



Nos priorités

1ère priorité

La France du travail

La France meurt d'être trop socialiste à l'intérieur - trop de taxes, de normes, de bureaucratie - et d'être trop libérale à l'extérieur - trop de naïveté commerciale, trop de mondialisme financier, trop de laxisme dans les frontières commerciales. Alors que les grandes nations du monde font le choix d'une politique de liberté à l'intérieur de leurs frontières et de protection à l'extérieur, comme les États-Unis ou le Royaume-Uni, la France est pénalisée par une double peine économique et sociale. Il est urgent de tourner la page du socialisme comme du mondialisme financier. Il est urgent de réhabiliter la valeur travail qui ne paie plus, de lutter contre les excès de l'assistanat et les gaspillages, de mettre au pas la bureaucratie française.

2ème priorité

La France de l'autorité

Délinquance, violences, incivilités, immigration massive, islam politique, rixes et émeutes urbaines... Les Français n'en peuvent plus. Le laxisme est généralisé, ce sont les Français les plus fragiles et les plus vulnérables qui en paient le prix chaque jour. L'insécurité est la première des injustices et la sécurité la première des libertés. Le prochain président de la République devra en faire sa priorité absolue pour rétablir l'état de droit. Il en va de même pour l'immigration qui doit être suspendue, à l'exception des réfugiés politiques et des étudiants étrangers, ainsi que pour l'islam politique qui est incompatible avec la France. La France doit être généreuse avec ceux qui l'aiment, intraitable avec ceux qui n'adhèrent pas à nos valeurs.

3ème priorité

La France de la concorde

Outre le rétablissement prioritaire de la valeur travail et de l'autorité, les Français méritent une vision, un cap, une espérance pour les prochaines décennies. Il s'agit de ré-enchanter le rêve français d'ascension sociale, de liberté, d'émancipation, d'une nation d'excellence. En traçant une volonté d'unité et en relevant les grands défis de notre temps, comme l'école du mérite, le défi climatique, la qualité de vie de nos provinces, l'accès à la propriété, une vie meilleure pour notre jeunesse ou encore la protection de nos anciens, nous pourrions renouer avec la prospérité, la concorde et la grandeur en refaisant de la France une grande puissance qui suscite l'admiration du monde et la fierté des Français.



www.guillaumepeltier.com    

Mai-Août 2022

Les Cent jours après Macron

MAI

Di 8 mai Élection du nouveau Président de la République

Ma 17 mai Nominatation du nouveau Premier Ministre

Me 18 mai Nominatation du nouveau Gouvernement (10 grands ministères au maximum)

Je 19 mai Conseil des Ministres

Projet de loi pour la France du Travail

- Recréer un écart entre les revenus du travail et les revenus de l'assistance en augmentant de 20% les salaires et de 10% les pensions de retraite : par la suppression de toutes les charges patronales et salariales & par la création d'un micro-prélèvement de 2% sur les transactions financières et les paiements électroniques.
- Inverser la politique du chômage et créer 1 million d'emplois en attribuant le coût d'un chômeur, soit 20 000 €, à toute petite et moyenne entreprise qui embauche, en CDI, un chômeur de plus de 50 ans ou de moins de 30 ans.
- Rédiger un nouveau code du travail de 100 pages maximum pour redonner de la liberté aux entrepreneurs.
- Imposer par la loi l'égalité salariale immédiate entre les hommes et les femmes.

Ve 20 mai Anniversaire de la naissance d'Honoré de Balzac (20 mai 1799) : cérémonie d'entrée de Balzac au Panthéon pour célébrer la littérature française

Me 25 mai Conseil des Ministres
Projet de loi pour la France de l'autorité

- Créer une « force d'intervention spéciale » dans tous les quartiers perdus de la République » (magistrats, douaniers, policiers, gendarmes, services sociaux et fiscaux...).
- Rétablir les 2050 juges territoriaux qui existaient avant 1958 pour juger immédiatement tout délit du quotidien (1 par canton).
- Instaurer dans chaque département un centre de rééducation à encadrement militaire pour les mineurs délinquants récidivistes.
- Rétablir la double peine pour expulser les délinquants étrangers.
- Lutter contre le terrorisme en créant une cour de sûreté de la République pour expulser les étrangers fichés au FSPRT et placer en rétention administrative les Français fichés au FSPRT.

Di 29 mai Anniversaire du retour au pouvoir du Général de Gaulle (29 mai 1958) : sommet extraordinaire européen à l'initiative de la France « pour une France souveraine dans une Europe forte »

- Droit de véto sur les négociations commerciales des traités internationaux pour défendre notre agriculture.
- Renégocier la PAC fondée sur des prix rémunérateurs et non sur des primes.
- Rétablissement des contrôles aux frontières, préalable à un nouveau traité de Schengen.
- Fin de l'embargo russe.
- Refus définitif de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne.
- Préparation de la sortie de la CEDH pour renégocier l'exception juridique française.
- Patriotisme économique européen : Small Business Act, barrière douanière écologique, taxe sur les Gafam et les transactions financières.

JUIN

Me 1er juin Conseil des Ministres
Projet de loi pour l'ordre juste et la saine gestion des deniers publics : deux règles d'or

> Règle d'or anti-gaspillage - Mettre fin aux fraudes sociales et fiscales qui coûtent 100 milliards d'euros chaque année au budget de l'État et donc aux contribuables :

- En conditionnant le versement du RSA à des missions d'intérêt général.
- En suspendant toute aide sociale pendant 5 ans aux fraudeurs sociaux récidivistes et en suspendant tout crédit d'impôt pendant 5 ans aux fraudeurs fiscaux récidivistes.
- En créant une carte du citoyen unique et biométrique comme au Portugal qui regroupe la carte d'identité, la carte vitale et la carte d'électeur.
- En luttant contre les arrêts maladie abusifs par une contre-visite médicale obligatoire après le troisième arrêt consécutif prescrit.
 - En supprimant progressivement « l'emploi à vie » dans la fonction publique territoriale en créant un nouveau contrat public pour les nouveaux entrants et les fonctionnaires volontaires.

> Règle d'or budgétaire (0 déficit en 2030) - Présentation du plan de 100 milliards d'euros de baisse des dépenses publiques :

- Mesures concrètes : 15 milliards issus de la lutte contre les fraudes sociales et fiscales, 9 milliards issus de la vente des logements en accession sociale à la propriété, 10 milliards issus de la nouvelle politique d'immigration en conditionnant l'accès aux aides sociales, 45 milliards de recettes supplémentaires sur la nouvelle politique du micro-prélèvement et la hausse des salaires pour tous, 15 milliards sur la réforme de la fonction publique, sur les retraites et sur les abus des arrêts maladies, 6 milliards sur la nouvelle politique de sécurité.

Me 8 juin Conseil des Ministres
Projet de loi anti-bureaucratie

- Plafonner les salaires des hauts-fonctionnaires en dessous de la rémunération du président de la République.
- Imposer un « spoil-system » à la française permettant de garantir la loyauté de la haute-administration comme aux États-Unis.
- Supprimer les Agences régionales de santé remplacées des conseils régionaux du soin présidés par des élus du peuple.
- Rendre la démission obligatoire de la fonction publique pour les ministres et les parlementaires.
- Supprimer l'ENA remplacée par un concours universitaire ouvert à tous, à l'image de l'école de guerre pour les officiers supérieurs : créer l'administration du mérite.
- Imposer la parité public-privé dans les cabinets ministériels.
- Réduire le nombre d'élus régionaux et départementaux par le statut de conseiller territorial.
- Cumul strict d'un mandat national et d'un mandat local.
- Suppression du CESE.

Di 12 juin 1^{er} tour des élections législatives

Me 15 juin Conseil des Ministres
Projet de loi pour l'école du mérite

- Rétablir la priorité des savoirs fondamentaux à l'école en augmentant, dès le CP, le nombre d'heures d'enseignement du français et des

matières élémentaires.

- Créer un examen d'entrée obligatoire en sixième.
- Faire de nos instituteurs les nouveaux hussards de la République par la hausse des salaires et le rétablissement du respect dans toutes les écoles, redevances des sanctuaires de la Nation, par la création des internats spécialisés obligatoires pour tous les perturbateurs scolaires récidivistes.
- Rendre l'apprentissage possible dès 14 ans.
- Généraliser les bourses au mérite pour les Français modestes.

Di 19 juin 2nd tour des élections législatives

Me 22 juin Conseil des Ministres
Projet de loi pour la France des Territoires

Sortir du centralisme parisien pour établir la justice territoriale et la liberté de nos provinces :

- En suspendant toute fermeture de classe dans le monde rural sans l'accord du maire.
- En imposant 100 % de Français couverts par le très haut débit en trois ans, sous peine de suppression des licences aux opérateurs téléphoniques.
- En régulant l'installation de jeunes médecins dans les territoires sous-dotés, en embauchant 1000 médecins salariés ruraux et en créant « SOS médecin » dans le monde rural la nuit.
- En imposant un « Grenelle des prix agricoles » pour obliger la grande distribution à mieux rémunérer nos agriculteurs.
- En confiant aux régions les pouvoirs sur la santé et sur l'emploi, aux départements les pouvoirs sur les aides sociales et leur contrôle.
- En imposant une taxe sur les GAFAM afin de financer nos commerces de proximité et nos librairies.
- En préservant notre patrimoine naturel et culturel local par un moratoire sur la construction d'éoliennes, par le soutien fiscal à nos monuments historiques, par le refus de l'implantation excessive des grandes surfaces commerciales dans nos provinces, par l'interdiction du rachat de nos terres agricoles par des investisseurs étrangers.
- En finançant en partie par un ticket-carburant le coût de la voiture individuelle dans nos campagnes.
- En renforçant le pouvoir des maires contre les squats et les occupations illégales de terrains : expulsion sous 48h et création d'un délit d'introduction dans un logement avec comparution immédiate.

Me 29 juin Conseil des Ministres
Projet de loi pour l'écologie positive

Suspendre les lois d'écologie punitive et relever le défi climatique collectivement par deux volets de mesures fortes :

- La récompense fiscale des comportements vertueux (TVA à 0% sur les transports collectifs, la vente directe des agriculteurs, la rénovation thermique des logements privés, gratuité de la carte grise pour les véhicules propres, contribution des sociétés d'autoroute pour financer les voitures individuelles propres dans le monde rural, moratoire sur les normes, suppression du principe de précaution, soutien à l'hydrogène, baisse de 10% de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises respectueuses de l'environnement).
- La fermeté au niveau européen et mondial (mise en place d'une barrière commerciale écologique européenne pour tous les produits importés, soutien au patriotisme économique et priorité d'accès aux marchés publics pour les PME françaises, création d'un tribunal climatique internationale pour juger les grandes catastrophes environnementales liées à certaines multinationales).

Je 30 juin 1^{ère} visite d'Etat du Président de la République à Moscou pour retisser le lien de la France avec la Russie et redevenir une grande puissance d'équilibre

Anniversaire du discours du général de Gaulle le 30 juin 1966 à Moscou : « La visite que je rends est celle de la France de toujours à la Russie de toujours »

JUILLET

Me 6 juillet Conseil des Ministres
Projet de loi pour la souveraineté migratoire

- Suspendre toute immigration en France, à l'exception des réfugiés politiques et des étudiants étrangers.
- Conditionner l'accès aux aides sociales à cinq années de travail et de résidence en France.

- Interdire la régularisation des clandestins.
- Conditionner l'aide au développement aux pays du Sud au retour des clandestins et à la maîtrise de l'immigration par un plan Marshall donnant-donnant « lutte contre la pauvreté/retour des clandestins ».
- Sortir de la CEDH pour renégocier notre souveraineté juridique.

Sa 9 juillet Référendum sur la souveraineté migratoire

Les Français répondent aux 5 questions du projet de loi pour la souveraineté migratoire.

Anniversaire de la proclamation de l'Assemblée nationale constituante (9 juillet 1789)

Me 13 juillet Conseil des Ministres
Projet de loi pour le patriotisme et la laïcité

- Consacrer la valeur constitutionnelle de la laïcité qui permet de faire vivre ensemble ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas en ajoutant à la devise républicaine : Liberté - Égalité - Fraternité - Laïcité
- Étendre les lois de laïcité à tous les services publics, aux universités et aux entreprises privées.
- Dissoudre toutes les associations prônant l'islam politique.
- Reconnaître les racines judéo-chrétiennes de la France dans la Constitution.

Je 14 juillet Fête nationale

Les invités exceptionnels seront les membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (États-Unis, Russie, Chine et Royaume-Uni). Outre nos armées et nos forces de sécurité civile, nos policiers et nos gendarmes seront particulièrement mis à l'honneur pour recréer le lien avec notre Nation.

Me 20 juillet Conseil des Ministres
Projet de loi pour la concorde nationale

Lutter contre l'individualisme de notre société en établissant 5 grandes causes pour la concorde de la nation :

- La lutte contre le gaspillage alimentaire et la pauvreté par un meilleur contrôle des excès des banques, par un assouplissement des règles de versement des pensions de réversion et par des allocations familiales dès le premier enfant.
- L'accession sociale à la propriété pour les classes moyennes et populaires par l'obligation de vente de 5% des logements sociaux par an à leurs locataires : 1 million de propriétaires en plus en 5 ans.
- Le financement de la dépendance de nos anciens par une assurance-dépendance obligatoire à partir de 30 ans.
- La justice générationnelle pour sauver nos retraites en supprimant l'âge légal de départ à la retraite qui apparaît injuste pour ceux qui ont commencé tôt et qui serait remplacé par une durée de cotisation égale pour tous (44 ans) sauf pour les métiers pénibles.
- Le soutien aux familles touchées par le handicap en prenant en charge toutes les démarches administratives si chronophages : 1 conseiller spécial par famille.

AOÛT

Me 25 / Je 26 août « Les Journées de la Réconciliation nationale : des racines & des ailes »

Me 25 août Anniversaire de la Libération de Paris (25 août 1944)

Cérémonie sur le parvis de Notre-Dame de Paris pour célébrer toutes les résistances françaises, les grandes dates de notre Histoire et les racines judéo-chrétiennes de l'Europe.

« Celui qui croyait au ciel, celui qui n'y croyait pas.

Un rebelle est un rebelle. Deux sanglots font un seul glas ».

Louis Aragon, « La Rose et le Réséda »

Je 26 août Anniversaire de l'adoption de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (26 août 1789)

Sommet international des 7 continents à la Tour Eiffel pour retrouver la vocation universelle de la France, incarnée par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et par le discours de Dominique de Villepin à l'ONU en 2003.

L'objectif de ce sommet est de fonder une nouvelle diplomatie de la Paix dans un monde multipolaire respectueux des peuples et des nations libres.

Sources et références

proposition de loi n°35-15 du 3 novembre 2020
proposition de loi n°21-45 du 16 juillet 2019
proposition de résolution n°34-81 du 27 octobre 2020
proposition de loi n° 35-37 du 10 novembre 2020
proposition de loi n°35-60 du 17 novembre 2020
proposition de loi n°35-61 du 17 novembre 2020
proposition de loi n° n°456 du 6 décembre 2017
proposition de loi n°870 du 11 avril 2018,
proposition de loi n° 3155 du 30 juin 2020
proposition de loi constitutionnelle n°12-98 du 10 octobre 2018

proposition de loi constitutionnelle n°20-33 du 12 juin 2019
proposition de loi n°30-36 du 2 juin 2020
proposition de loi n°39-56 du 9 mars 2021
proposition de loi n° 35-56 du 17 novembre 2020,
proposition de loi n°34-23 du 14 octobre 2020
proposition de loi n°19-31 du 7 mai 2019,
proposition de loi n°11-15 du 27 juin 2018
proposition de loi n° 10-08 du 30 mai 2018
proposition de loi n°558 du 17 janvier 2018
proposition de loi n°624 du 31 janvier 2018
proposition de loi n°706 du 21 février 2018
proposition de loi n°33-26 du 15 septembre 2020
proposition de loi n°33-25 du 15 septembre 2020
proposition de loi n°26-72 du 11 février 2020
proposition de loi n°13-24 du 17 octobre 2018
proposition de résolution n°28-96 du 29 avril 2020
proposition de loi n°30-35 du 2 juin 2020

proposition de loi n°35-35 du 9 novembre 2020
proposition de loi n°34-81 du 27 octobre 2020
proposition de loi n°27-10 du 25 février 2020
proposition de résolution n°35-34 du 9 novembre 2020
proposition de loi constitutionnelle n°39-46 du 4 mars 2021
proposition de loi n°35-59 du 17 novembre 2020
proposition de loi n° 22-61 du 25 septembre 2019
proposition de loi n°35-60 du 17 novembre 2020
proposition de loi n°35-61 du 17 novembre 2020
proposition de loi n° 39-09 du 23 février 2021
proposition de loi n°35-78 du 19 janvier 2021
proposition de loi n°36-26 du 1er décembre 2020
proposition de loi n°21-46 du 16 juillet 2019
proposition de loi n°18-89 du 30 avril 2019
proposition de loi n°10-70 du 13 juin 2018
Milieu de cordée, Plon, novembre 2019
Interview à Libération, 10 décembre 2020